

# RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

## **PHCG EUROPEAN MACRO PICKS**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

## **L'objectif de gestion**

Cet OPCVM a pour objectif de gestion de surperformer son indicateur de référence l'EURO STOXX 50 NR (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée. Il est classé « Actions de pays de la zone euro ».

PHCG European Macro Picks est un fonds dynamique recherchant à optimiser la performance à long terme au moyen d'une gestion discrétionnaire sur les marchés des actions de la zone euro principalement.

En effectuant une gestion qui privilégie l'analyse de l'évolution de l'économie afin d'améliorer la détection de secteurs et de valeurs présentant un potentiel de revalorisation, l'OPCVM privilégie les actions à capitalisation élevée de la Zone Euro sans contrainte de répartition sectorielle particulière.

La surperformance par rapport à l'indice EURO STOXX 50 NR est donc atteinte par le biais de la sélection de valeurs principalement émises dans la zone euro (stock picking).

L'OPCVM étant éligible au PEA, il doit respecter en permanence un investissement minimum de 75% en titres éligibles au PEA.

## **Stratégie d'investissement**

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur un processus en deux phases distinctes et complémentaires.

- L'analyse de la situation économique : une attention particulière est donnée à l'évolution de l'économie dans les principales zones (Europe puis Etats-Unis, et Asie). L'objectif est de mieux appréhender les phases d'expansion ou de contraction des principales zones économiques pour optimiser la sélection de titres.

- Le stock-picking : fort du scénario économique attendu, le choix des titres se fait en fonction de la combinaison de plusieurs critères comme l'impact de l'économie, la qualité des fondamentaux et le niveau de valorisation. La décision d'investissement peut se faire en fonction sur un ou plusieurs de ces trois critères.

Le portefeuille est en permanence exposé, essentiellement en direct ou via des OPCVM ou FIA éventuellement, à hauteur de 60% au moins en actions et autres titres assimilés dont les émetteurs ont leur siège social dans un ou plusieurs pays de la zone euro, de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs économiques, en privilégiant les titres à capitalisation élevée (> 1 Md€). Ce niveau peut atteindre 100% en fonction de l'analyse de la situation économique et des opportunités d'investissement, notamment en termes de valorisation.

Pour la partie de l'OPCVM investie en actions, les choix porteront essentiellement sur des sociétés de grande capitalisation (supérieure à un milliard d'euros) ayant leur siège social dans les pays de la zone euro. Il s'autorise également à être exposé, directement ou indirectement via des OPCVM, aux marchés réglementés des actions de petites et moyennes capitalisations, dans la limite de 30% maximum de l'actif.

En complément des pays de la zone euro, et dans la limite de 10% de son actif, l'OPCVMs'autorise à s'exposer, en direct ou via des OPC, en actions émises hors des pays de la zone euro.

Pour le solde de l'actif, le gérant peut s'exposer, en direct ou via des OPC ou FIA, dans des instruments financiers de taux libellés en euro, jusqu'à 25% de l'actif maximum. Il s'agit de titres de créance et instruments du marché monétaire, du secteur public ou du secteur privé, dans la limite d'une notation de type Investment Grade au moment de l'acquisition, soit une notation minimum égale à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle de Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente établie par la société de gestion ou par autre agence de rating. Il s'autorise néanmoins à conserver les titres dégradés, en dessous des seuils de notation ci-dessus, dans la limite de 10% de l'actif du fonds. Il n'investit pas directement en titres non notés, ni en OPC « high yield ».

La fourchette de sensibilité de l'OPC au risque de taux est comprise entre 0 et 6.

L'OPCVM peut détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit étranger, des Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français ou des FIA de droit français jusqu'à 10 % de son actif net.

Le risque de change sur des devises hors euro est limité à 10%.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change.

- titres intégrant des dérivés, utilisés à titre d'exposition au risque d'action.

Ces instruments n'entraînent pas une surexposition du portefeuille

# COMMENTAIRE DE GESTION

## Analyse des performances du fonds

### Part I (FR0011109081) au 31/12/2019 :

VL : 1,743.69 EUR

Nombre de parts en circulation : 5,963.335

Actif net : 10,398,245,32 EUR

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de + 20.0%% et celle de son benchmark, l'euro stock 50 Net Return est de + 28.2%

### Part R (FR0011101088) au 31/12/2019 :

VL : 163.24 EUR

Nombre de parts en circulation : 81,796.203

Actif net : 13,352,714.91 EUR

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de + 18.8% (part R) et celle de son benchmark, l'euro stock 50 Net Return est de + 28.2%

### Part I\$ (FR0013253515) au 31/12/2019 :

VL : USD 1,069.52

Nombre de parts en circulation : 241

Actif net : USD 257,755.02 (229,697.47 EUR)

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de + 23.2% (part R) et celle de son benchmark, l'euro stock 50 Net Return est de + 28.2%

### Part R\$ (FR0013253523) au 31/12/2019 :

VL : USD 104.94

Nombre de parts en circulation : 150

Actif net : USD 15,741.83 (14,028.28 EUR)

Sur la période considérée, la performance du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est de + 23.6% (part R) et celle de son benchmark, l'euro stock 50 Net Return est de + 28.2%

**Inventaire du portefeuille au 31/12/2019 :**

ISIN Code	ShortName	Devise	Quantité	Cours	Valorisation boursière €	Pondération	Classe d'Actif
IT0004998065	ANIMA Holding S.p.A.	EUR	160 000	4,60	736 320,00	3,07%	Action
BE0974293251	Anheuser-Busch InBev SA/NV	EUR	12 500	72,71	908 875,00	3,79%	Action
LU1598757687	ArcelorMittal SA	EUR	35 000	15,64	547 470,00	2,28%	Action
FR0000051732	Atos SE	EUR	11 500	74,32	854 680,00	3,56%	Action
DE000BASF111	BASF SE	EUR	12 500	67,35	841 875,00	3,51%	Action
FR0000131104	BNP Paribas SA Class A	EUR	17 900	52,83	945 657,00	3,94%	Action
FR0000039299	Bolloré SA	EUR	203 846	3,89	792 960,94	3,30%	Action
FR0000125007	Compagnie de Saint-Gobain SA	EUR	23 000	36,50	839 500,00	3,50%	Action
CH0012138530	Credit Suisse Group AG	CHF	69 000	13,11	831 910,39	3,47%	Action
FR0000121725	Dassault Aviation SA	EUR	575	1 170,00	672 750,00	2,80%	Action
FR0000130650	Dassault Systemes SA	EUR	5 200	146,55	762 060,00	3,18%	Action
DE0008232125	Deutsche Lufthansa AG	EUR	40 000	16,41	656 400,00	2,74%	Action
ES0127797019	EDP Renovaveis SA	EUR	32 500	10,50	341 250,00	1,42%	Action
PTEDPOAM0009	EDP-Energias de Portugal SA	EUR	200 000	3,86	772 800,00	3,22%	Action
fr0000130452	Eiffage SA	EUR	9 000	102,00	918 000,00	3,83%	Action
DE0006047004	HeidelbergCement AG	EUR	11 500	64,96	747 040,00	3,11%	Action
FR0000035081	Icade SA	EUR	7 500	97,05	727 875,00	3,03%	Action
FR0011726835	Gaztransport & Technigaz SA	EUR	7 500	85,40	640 500,00	2,67%	Action
FR0010040865	Gecina SA	EUR	6 000	159,60	957 600,00	3,99%	Action
BE0003797140	Groupe Bruxelles Lambert SA	EUR	7 750	93,96	728 190,00	3,03%	Action
IT0003856405	Leonardo SpA	EUR	65 000	10,45	679 250,00	2,83%	Action
NO0005052605	Norsk Hydro ASA	NOK	150 000	32,64	496 305,08	2,07%	Action
FR0000120578	Sanofi	EUR	11 000	89,62	985 820,00	4,11%	Action
FR0013227113	Soitec SA	EUR	5 000	93,70	468 500,00	1,95%	Action
FR0000121329	Thales SA	EUR	9 000	92,52	832 680,00	3,47%	Action
FR0000120271	Total SA	EUR	20 000	49,20	984 000,00	4,10%	Action
FR0013447729	Verallia SAS	EUR	25 000	30,26	756 500,00	3,15%	Action
IT0005239360	UniCredit S.p.A.	EUR	65 000	13,02	846 300,00	3,53%	Action
FR0010455808	CM-CIC PEA Securite C	EUR	123	10 741,87	1 323 333,93	5,52%	OPCVM
FR0011201888	Dom Opportunités 1-3 C EUR Acc	EUR	462	1 081,66	499 726,92	2,08%	OPCVM
AC USD EUR 2811	AC USD EUR 281019 G1		247 500		-1 617,73	-0,01%	SWAP de change
AC USD EUR 2811	AC USD EUR 281019 G2		15 150		-99,02	0,00%	SWAP de change
	Compte courant	EUR			943 805,42	3,93%	Liquidité
	Compte de provisions coupons mis en paiement	EUR			0,00	0,00%	Liquidité
	Compte de provision pour frais de gestion	EUR			-33 428,81	-0,14%	Liquidité
	Compte de provision pour Commissions de surpe	EUR			0,00	0,00%	Liquidité
	Compte de provision droits acquis	EUR			-10 103,14	-0,04%	Liquidité

En date de fin de période, le fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est principalement investi sur les secteurs de :

- Pétrole / Para-Pétrole / Mat.ières : 14,6%

- Banque / Assurance / AM : 14,0%
- Matériaux / BTP : 9,8%
- Aéro / Défense : 9,1%
- SSII / Techno : 8,7%
- Concessions / Utilities : 8,5%
- Immobilier / SIIC : 7,0%
- Holding / Autres : 6,3%
- Santé : 4,1%
- Conso. Non Cycliq. / Luxe : 3,8%
- Conso. Cycliq. / Auto : 2,7%

Engagement hors Bilan : Néant

**Indicateur des mouvements : liste des 10 principaux achats et ventes (en terme de montant) sur la période :**

Date d'Op	Date Valeur	Libellé	ISIN Code	ShortName	Currency	Quantité	Cours exec	Montant brut en Euros
<b>ACHATS :</b>								
13/02/2019	15/02/2019	Achat	LU1598757687	ArcelorMittal SA	EUR	40 000	19,40	776 957,99
06/02/2019	08/02/2019	Achat	FR0000052292	Hermes International SCA	EUR	1 500	530,04	798 442,77
10/05/2019	14/05/2019	Achat	fr0000130452	Eiffage SA	EUR	9 500	88,01	839 650,31
12/12/2019	16/12/2019	Achat	DE0008BASF111	BASF SE	EUR	12 500	68,34	855 330,33
04/04/2019	08/04/2019	Achat	FR0000120271	Total SA	EUR	17 500	49,71	873 790,44
12/04/2019	16/04/2019	Achat	FR0000120172	Carrefour SA	EUR	52 500	16,70	880 697,62
12/04/2019	16/04/2019	Achat	FR0000120628	AXA SA	EUR	37 500	23,41	881 696,36
02/12/2019	04/12/2019	Achat	BE0974293251	Anheuser-Busch InBev SA/NV	EUR	12 500	72,67	909 519,23
05/07/2019	09/07/2019	Achat	FR0000120578	Sanofi	EUR	12 500	78,19	981 498,72
01/07/2019	03/07/2019	Achat	FR0000121329	Thales SA	EUR	9 000	108,91	984 353,09
<b>VENTES :</b>								
15/03/2019	19/03/2019	Vente	FR0000052292	Hermes International SCA	EUR	-1 500	578,40	867 600,00
19/03/2019	21/03/2019	Vente	FR0000120404	Accor SA	EUR	-23 000	38,05	875 108,60
28/11/2019	02/12/2019	Vente	FR0000120628	AXA SA	EUR	-35 500	24,79	880 169,25
01/07/2019	03/07/2019	Vente	fr0000120172	Carrefour SA	EUR	-52 500	17,05	895 119,75
01/02/2019	05/02/2019	Vente	FR0000121972	Schneider Electric SE	EUR	-14 693	62,36	916 256,95
24/07/2019	26/07/2019	Vente	IT0003856405	Leonardo SpA	EUR	-80 000	11,63	930 608,00
03/04/2019	05/04/2019	Vente	CH0012255151	Swatch Group Ltd. Bearer	CHF	-3 750	289,24	966 248,27
21/02/2019	25/02/2019	Vente	DE0008404005	Allianz SE	EUR	-5 000	193,72	968 589,00
19/12/2019	23/12/2019	Vente	SE0000108656	Telefonaktiebolaget LM Ericsson Cla	SEK	-125 000	85,58	1 023 865,13
04/04/2019	08/04/2019	Vente	DE0007164600	SAP SE	EUR	-11 500	104,50	1 201 750,00

**Analyse de l'encours du fonds**

L'encours du fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est en date de fin de période de 24.0 millions d'euros. L'encours du fonds est investi à 88.7 % (taux exposition action) à la fin de la période concernée.

### **Analyse de la gestion du fonds**

Le fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est géré selon un modèle de gestion discrétionnaire intervenant sur les marchés actions de la zone euro principalement et recherchant à optimiser la performance à long terme. Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, l'Eurostoxx50 Net Return, sur la durée de placement recommandée. En effectuant une gestion qui privilégie l'analyse de l'évolution de l'économie afin d'améliorer la détection de secteurs et de valeurs présentant un potentiel de revalorisation, le FCP privilégie les actions à capitalisation élevée de la Zone Euro sans contrainte de répartition sectorielle particulière. La surperformance historique par rapport à l'indice Eurostoxx50 Net Return est donc atteinte par l'analyse de la situation économique et une sélection de valeurs adéquate (stock picking).

L'année 2019 a été celle d'un rebond spectaculaire de l'ensemble des marchés Actions après un second semestre 2018 particulièrement difficile. La forte hausse des indices s'est faite malgré de substantielles révisions à la baisse des résultats attendus si bien que la revalorisation s'explique avant tout par une réappréciation des PE dans un contexte de taux toujours très bas et avec la relance des différents plans de QE aux US comme en Europe. L'environnement macro s'est dégradé au fil de l'exercice 2019 avec un point de stabilisation à partir du 4ème trimestre.

Dans ce contexte, le fonds progresse fortement dans le sillage des indices actions européens même si son exposition plutôt value/cyclique est restée pénalisante dans un contexte où les valeurs de croissance ont encore profité des craintes macro et surtout d'un retour du QE

### **Gestion de la trésorerie**

La trésorerie du fonds est majoritairement investie dans des OPCVM (UNION PEA SECURITE / FR0010455808) dans la limite de 10% de l'actif net (contrainte réglementaire).

Le reliquat est éventuellement placé dans des BTF échéance 3 mois à 6 mois. Mais compte tenu des faibles taux de rendement et des coûts fixes de transaction prélevés par le dépositaire, les placements en BTF ont un rendement nul voir négatif sur des échéances à court terme. De ce fait, les placements en BTF sont réalisés lorsque les liquidités du fonds sont supérieures à 10% de l'actif net (après investissement en OPCVM de trésorerie).

## **Informations relatives à la performance de l'OPCVM**

La performance du fonds sur la période s'élève à - :

- +20.0% pour la part I                      +18.8% pour la part R
- +23.2% pour la part I\$                      +23.6% pour la part R\$

*Rappelons que cette performance ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.*

## **Frais courants**

Sur la durée de l'exercice 2019 (du 31/12/2018 au 31/12/2019) les frais courants de gestion représentent :

- Pour la part I : 1.82% de l'actif net moyen (Frais de fonctionnement et de gestion : 1.00 % + Commissions de mouvement : 0.82%)
- Pour la part R : 2.82% de l'actif net (Frais de fonctionnement et de gestion : 2.00% + Commissions de mouvement : 0.82%)
- Pour la part I\$ : 1.82% de l'actif net moyen (Frais de fonctionnement et de gestion : 1.00 % + Commissions de mouvement : 0.82%)
- Pour la part R\$ : 2.82% de l'actif net (Frais de fonctionnement et de gestion : 2.00% + Commissions de mouvement : 0.82%)
- Commission de surperformance part I : 0.01%
- Commission de surperformance part R : 0.04%
- Commission de surperformance part I\$ : 0.00%
- Commission de surperformance part R\$ : 1.25%

## **Vie juridique : principaux changements intervenus dans le fonds**

- Néant

## **Opération d'acquisition et cessions temporaire de titres**

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre

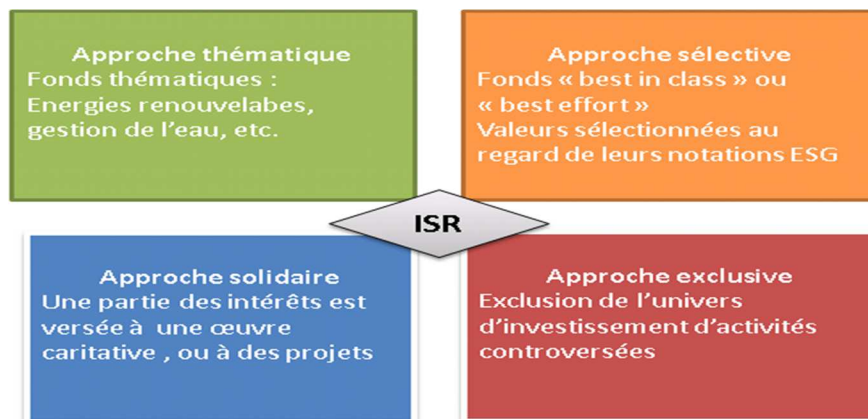


## Politique ISR :

### I. ISR en bref

L'investissement socialement responsable (ISR) rassemble toutes les démarches de prise en compte des problématiques extra-financières (Environnement, Social et Gouvernance) dans le processus d'investissement.

Les professionnels de l'ISR distinguent actuellement quatre approches visant à intégrer des critères extra-financiers dans les décisions d'investissement :



### II. Principe pour l'investissement responsable - PRI

Chacune de ces approches fait l'objet d'un « activisme » plus ou moins prononcé de la part de leurs représentants:

- Dialogue ou pression sur les entreprises ne respectant par certains critères ESG et médiation éventuelles
- Utilisation des droits de vote en Assemblée Générale

Les « Principes pour l'Investissement Responsable » (PRI) ont été mis en place en 2006 par les principaux investisseurs mondiaux avec le soutien continu du Programme des Nations Unies pour l'Environnement Initiative Financière (EIF) et le Pacte Mondial des Nations Unies. Au nombre de six, ces principes visent l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion au sens large. Les signataires des PRI bénéficient d'un cadre de travail leur permettant de conforter leurs pratiques d'investissement sur la voie d'une économie mondiale plus stable, promouvant ainsi une société écologiquement et humainement soutenable.

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.

4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Plus d'information sur l'ISR et les PRI sur les sites :

- **de Novethic**, le centre de ressources sur la responsabilité sociale de l'entreprise et l'investissement socialement responsable (ISR) - [www.novethic.fr](http://www.novethic.fr).  
- **des PRI**, [www.unpri.org](http://www.unpri.org)

### **III. Approche et Politique ISR**

PHILIPPE HOTTINGUER Et Cie Gestion considère que l'intégration des critères ESG peut impacter positivement la performance du portefeuille d'investissement. De ce fait des critères extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance) peuvent être pris en compte dans l'évaluation et la sélection des valeurs.

Cependant aucune notation extra-financière et aucun filtre sectoriel ne sont appliqués dans l'évaluation et la sélection des valeurs.

Cette politique est sous la supervision du comité d'investissement.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

### **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2019

## **PHCG EUROPEAN MACRO PICKS**

# INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Informations à caractère déontologique

PHILIPPE HOTTINGUER ET CIE GESTION dispose d'une procédure formalisée de sélection des contreparties, basée sur des critères de coût, de qualité d'exécution, de diversité et de traitement administratif des opérations. Périodiquement et au moins une fois par an, la liste des contreparties autorisées est passée en revue afin d'y apporter toute modification utile et nécessaire sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs.

Procédure de sélection de contreparties autorisées :

1/ Toute opération avec une contrepartie (broker ...) fait l'objet au préalable d'une procédure d'accréditation

2/ La gestion des intermédiaires financiers est placée sous la responsabilité de la Direction Générale, qui procède :

- à l'autorisation des nouvelles contreparties ;
- à une revue de qualité des contreparties autorisées, (analyses des volumes traités, recherche, exécution (prix), B/O (confirmations, règlement livraison...)
- à toute décision nécessaire avec les contreparties (révision de tarif, demande d'amélioration de service, ...).

La fréquence de revue des contreparties autorisées est semestrielle.

3/ Les principaux critères de sélections des contreparties autorisées sont les suivants :

- solidité financière de la contrepartie
- notoriété de la contrepartie
- pertinence de l'analyse de la contrepartie
- capacité à traiter les types de produits envisagés, et positionnement sur le marché
- Prix

4/ Chaque année les intermédiaires financiers accrédités par la Société de Gestion font l'objet d'une évaluation.

Différents critères ont été retenus dans une grille d'évaluation permettant d'attribuer à chaque Broker une « note ». Cette évaluation permet ainsi de déterminer les besoins de la Société de Gestion vis-à-vis de ses brokers et de justifier le choix de ses intermédiaires financiers.

#### Procédure interne de Best execution

Les gérants passent (par téléphone et/ou par mail) leurs ordres auprès de leurs intermédiaires financiers en précisant :

- Le libellé
- La quantité
- Un cours limité de cas échéant

Le broker répond ensuite la quantité exécutée et le cours d'exécution.

Les ordres exécutés sont archivés par le Middle Officer dans un fichier Excel (Ordre exécutés.xls) qui reprend en outre :

- La date d'exécution
- Le code ISIN et le libellé
- Le cours d'exécution

A partir de cette information, nous devons réaliser un contrôle du cours d'exécution par nos Brokers.

Pour ce faire, nous réalisons sur l'ensemble des opérations exécutés un rapprochement :

- Du prix brut d'exécution
- Et le cours « plus bas » et le « cours plus haut » au jour de l'exécution (source FACTSET)

Si le cours d'exécution est compris entre le cours « plus bas » et le « cours plus haut » le contrôle est « OK » sinon le gérant est averti et une éventuelle réclamation est portée à l'intermédiaire financier.

### **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **Information sur la rémunération**

« La totalité des rémunérations des gérants et de l'ensemble du personnel intervenant sur le fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS est pris en charge par la SGP Philippe Hottinguer et Cie Gestion. De ce fait le fonds PHCG EUROPEAN MACRO PICKS ne supporte aucune charge de rémunération fixe ou variable liées aux gérants ni au personnel intervenant sur le fonds.

Les rémunérations globales du personnel intervenant sur l'ensemble de nos fonds (PHCG European Macro Picks, Olympus, Placeuro-CPH Orion, Placeuro Seahorse, Placeuro Harp) sont conformes à notre politique de rémunération disponible sur le site de la société (<https://www.philippehottinguer.com/fr/phhgestion/>) ou sur demande auprès de la société. Cette politique de rémunération mise en œuvre par la société de gestion ne conduit pas à une prise de risque excessive et elle est compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

A ce titre, la société a versé un montant total sur l'exercice 2019 de 489 969 € de rémunérations fixes brutes et 117 700 € de rémunérations variables brutes. »



## BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>23 096 129,26</b>	<b>29 256 261,03</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>21 273 068,41</b>	<b>28 408 441,67</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	21 273 068,41	28 408 441,67
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>1 823 060,85</b>	<b>847 819,36</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 823 060,85	847 819,36
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>233 548,38</b>	<b>2 361 737,65</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>233 548,38</b>	<b>2 352 137,65</b>
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	<b>9 600,00</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>943 805,42</b>	<b>658 785,16</b>
<b>Liquidités</b>	<b>943 805,42</b>	<b>658 785,16</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>24 273 483,06</b>	<b>32 276 783,84</b>

## BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	27 427 336,55	30 894 535,54
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-3 700 795,89	-1 298 662,12
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	268 145,32	276 085,17
<b>Total des capitaux propres</b>	23 994 685,98	29 871 958,59
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	278 797,08	2 404 825,25
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	235 265,13	2 350 953,09
<b>Autres</b>	43 531,95	53 872,16
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	24 273 483,06	32 276 783,84

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	741 701,58	1 463 232,05
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>741 701,58</b>	<b>1 463 232,05</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	8 844,99	8 548,08
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>8 844,99</b>	<b>8 548,08</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>732 856,59</b>	<b>1 454 683,97</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	440 766,62	808 361,85
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>292 089,97</b>	<b>646 322,12</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-23 944,65	-370 236,95
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>268 145,32</b>	<b>276 085,17</b>

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

## Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

## Affectation des sommes distribuables

Part R :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part R\$ :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I\$ :

Pour les revenus : capitalisation

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
R	FR0011101088	2 % TTC maximum	Actif net
I	FR0011109081	1 % TTC maximum	Actif net
R\$	FR0013253523	2 % TTC maximum	Actif net
I\$	FR0013253515	1 % TTC maximum	Actif net

### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
R	FR0011101088	Néant
I	FR0011109081	Néant
R\$	FR0013253523	Néant
I\$	FR0013253515	Néant

### Commission de surperformance

## **Part FR0011101088 R**

10% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive de la part par rapport à son indice de référence l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) calculé à partir de la dernière valeur liquidative de l'exercice comptable précédent ou, à défaut de la date de création de la part.

Assiette : actif net.

Calculée selon la méthode indiquée, les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

La période de référence débute à la dernière clôture de l'exercice précédent et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion sont calculés.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts libellées en euro avant prise en compte de la provision de commissions de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

Pour rappel, pour la première période du 28/10/2011 (date de création de l'OPCVM en 28/10/2011) au 31/12/2012, l'indicateur de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance était l'EURO STOXX 50 dividendes réinvestis.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 10% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachat, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2012.

## **Part FR0011109081 I**

10% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive de la part par rapport à son indice de référence l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) calculé à partir de la dernière valeur liquidative de l'exercice comptable précédent ou, à défaut de la date de création de la part.

Assiette : actif net

Calculée selon la méthode indiquée, les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

La période de référence débute à la dernière clôture de l'exercice précédent et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion sont calculés.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts libellées en euro avant prise en compte de la provision de commissions de

surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

Pour rappel, pour la première période du 28/10/2011 (date de création de l'OPCVM en 28/10/2011) au 31/12/2012, l'indicateur de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance était l'EURO STOXX 50 dividendes réinvestis.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 10% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachat, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2012.

#### **Part FR0013253523 R\$**

10% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive de la part couverte par rapport à son indice de référence, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) calculé à partir de la dernière valeur liquidative de l'exercice comptable précédent ou, à défaut de la date de création de la part.

Assiette : actif net

Pour le premier exercice de la part qui commence le 19/05/2017 et se termine le 31/12/2018, l'indicateur de référence est du 19/05/2017 au 16/10/2017 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) convertis en dollar au taux de change de clôture du jour de la VL et du 16/10/2017 au 31/12/2018 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) ».

Calculée selon la méthode indiquée libellée en dollar, les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

La période de référence débute à la dernière clôture de l'exercice précédent et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion sont calculés.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts libellées en dollar et couvert avant prise en compte de la provision de commissions de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

Pour rappel, pour la première période du 19/05/2017 au 16/10/2017, l'indicateur de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance était provisoirement l'EURO STOXX 50 dividendes réinvestis converti en dollar au taux change de clôture du jour de la VL.



En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 10% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachat, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2018.

### **Part FR0013253515 I\$**

10% TTC de la surperformance au-delà d'une performance positive de la part couverte par rapport à son indice de référence, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) calculé à partir de la dernière valeur liquidative de l'exercice comptable précédent ou, à défaut de la date de création de la part.

Assiette : actif net

Pour le premier exercice de la part qui commence le 19/05/2017 et se termine le 31/12/2018, l'indicateur de référence est du 19/05/2017 au 16/10/2017 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) convertis en dollar au taux de change de clôture du jour de la VL et du 16/10/2017 au 31/12/2018 l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) ».

Calculée selon la méthode indiquée libellée en dollar, les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (et depuis le début de chaque exercice) selon les modalités suivantes :

La période de référence débute à la dernière clôture de l'exercice précédent et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion sont calculés.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre l'actif des parts libellées en dollar et couvert avant prise en compte de la provision de commissions de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indicateur, l'EUROSTOXX50 NR (dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions / rachats que l'OPCVM.

Pour rappel, pour la première période du 19/05/2017 au 16/10/2017, l'indicateur de référence servant de base de calcul à la commission de surperformance était provisoirement l'EURO STOXX 50 dividendes réinvestis converti en dollar au taux change de clôture du jour de la VL.

En cas de surperformance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, à l'issue de l'exercice, une commission de surperformance sera prélevée. La part des frais de gestion variables représentera 10% TTC de la différence entre la performance de l'OPCVM et la performance du fonds de référence. Cette performance est calculée à chaque valeur liquidative.

En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part des frais de gestion variables est réajustée par une reprise de provision à hauteur de la dotation existante.

En cas de rachat, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. Ceux-ci seront perçus à la clôture de l'exercice.

La période de référence est l'exercice de l'OPCVM.

Le mode de calcul des frais de gestion variables est tenu à la disposition des porteurs.

Elle sera acquise pour la première fois à la société de gestion le 31/12/2018.

### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Titres vifs actions : 0.3804% TTC maximum dont part fixe revenant au dépositaire : 25 EUR TTC pour les valeurs françaises, belges et néerlandaises 60 EUR TTC pour les autres valeurs étrangères  Titres vifs obligation : 0,3804% TTC maximum dont part fixe revenant au dépositaire : 25 EUR TTC pour les valeurs françaises, belges et néerlandaises 45 EUR TTC pour les autres valeurs étrangères  OPCVM et FIA forfait revenant 100% au dépositaire : 15 EUR TTC OPCVM et FIA commercialisé en France/admis Euroclear 40 EUR TTC OPCVM et FIA commercialisés à l'Étranger  prélèvement sur chaque transaction		100	

## **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

### **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

#### **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

#### **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.

- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

#### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

**Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

**Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

**Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

**Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## **Description des garanties reçues ou données**

### **Garantie reçue :**

Néant

### **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.

Les actifs faisant l'objet d'opérations de financement sur titres et les garanties reçues sont conservés par le Dépositaire de l'OPCVM : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>29 871 958,59</b>	<b>56 221 130,27</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 810 231,90	15 530 805,36
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 896 394,47	-30 443 013,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 715 769,20	5 540 731,43
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 940 871,78	-5 794 473,71
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-369 334,21	-804 634,04
Différences de change	26 677,81	136 103,46
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	9 484 343,97	-11 161 012,56
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	28 659,78	-9 455 684,19
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-9 455 684,19	1 705 328,37
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	292 089,97	646 322,12
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (*)	215,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>23 994 685,98</b>	<b>29 871 958,59</b>

\*Indemnisation du fonds sur opération de couverture de change

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a l'achat		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
Cessions		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a la vente		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	943 805,42	3,93	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	943 805,42	3,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise 2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s)</b>	<b>%</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>NOK</b>	<b>NOK</b>	<b>USD</b>	<b>USD</b>	<b>Devise(s)</b>	
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	831 910,39	3,47	496 305,08	2,07	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	233 548,38	0,97	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	4 063,75	0,02	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/12/2019
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	31/12/2019
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	268 145,32	276 085,17
<b>Total</b>	<b>268 145,32</b>	<b>276 085,17</b>

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>C1 PART CAPI R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	93 229,68	89 501,50
<b>Total</b>	<b>93 229,68</b>	<b>89 501,50</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>C2 PART CAPI I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	171 095,03	177 878,56
<b>Total</b>	<b>171 095,03</b>	<b>177 878,56</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2019	31/12/2018
<b>II PART CAPI II \$</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 723,76	4 810,48
<b>Total</b>	<b>3 723,76</b>	<b>4 810,48</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2019	31/12/2018
<b>R1 PART CAPI R1 \$</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	96,85	3 894,63
<b>Total</b>	<b>96,85</b>	<b>3 894,63</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 700 795,89	-1 298 662,12
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-3 700 795,89</b>	<b>-1 298 662,12</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
<b>C1 PART CAPI R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 081 782,21	-859 486,77
<b>Total</b>	<b>-2 081 782,21</b>	<b>-859 486,77</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
<b>C2 PART CAPI I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 610 821,75	-486 540,37
<b>Total</b>	<b>-1 610 821,75</b>	<b>-486 540,37</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
<b>II PART CAPI II \$</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-22 661,05	2 893,61

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
<b>II PART CAPI II \$</b>		
<b>Total</b>	<b>-22 661,05</b>	<b>2 893,61</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
<b>R1 PART CAPI R1 \$</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	14 469,12	44 471,41
<b>Total</b>	<b>14 469,12</b>	<b>44 471,41</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00



**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2015	C1 PART CAPI R	24 701 050,61	153 959,003	160,44	0,00	0,00	0,00	24,52
	C2 PART CAPI I	8 595 368,86	5 215,800	1 647,95	0,00	0,00	0,00	265,64
30/12/2016	C1 PART CAPI R	18 290 059,72	114 435,775	159,83	0,00	0,00	0,00	-4,03
	C2 PART CAPI I	29 360 317,83	17 706,768	1 658,14	0,00	0,00	0,00	-25,90
29/12/2017	C1 PART CAPI R	22 496 826,77	124 536,082	180,64	0,00	0,00	0,00	18,78
	C2 PART CAPI I	33 170 940,78	17 539,690	1 891,19	0,00	0,00	0,00	212,23
	I1 PART CAPI. IS	440 311,08	481,000	915,40	0,00	0,00	0,00	73,54
	R1 PART CAPI. RS	113 051,64	1 242,697	90,97	0,00	0,00	0,00	6,52
31/12/2018	C1 PART CAPI R	18 306 658,28	133 185,180	137,45	0,00	0,00	0,00	-5,78
	C2 PART CAPI I	10 313 583,93	7 095,306	1 453,57	0,00	0,00	0,00	-43,50
	I1 PART CAPI. IS	182 687,90	241,000	758,04	0,00	0,00	0,00	31,96
	R1 PART CAPI. RS	1 069 028,48	14 414,819	74,16	0,00	0,00	0,00	3,35
31/12/2019	C1 PART CAPI R	13 352 714,91	81 796,203	163,24	0,00	0,00	0,00	-24,31
	C2 PART CAPI I	10 398 245,32	5 963,335	1 743,69	0,00	0,00	0,00	-241,42
	I1 PART CAPI IS	229 697,47	241,000	953,10	0,00	0,00	0,00	-78,57
	R1 PART CAPI RS	14 028,28	150,000	93,52	0,00	0,00	0,00	97,10

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
<b>C1 PART CAPI R</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 737,74900	587 444,27
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-55 126,72600	-8 558 398,35
Solde net des Souscriptions / Rachats	-51 388,97700	-7 970 954,08
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	81 796,20300	

	En quantité	En montant
<b>C2 PART CAPI I</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	732,42400	1 222 787,63
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 864,39500	-3 141 749,05
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 131,97100	-1 918 961,42
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	5 963,33500	

	En quantité	En montant
<b>II PART CAPI II \$</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,00	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	241,00000	

	En quantité	En montant
<b>R1 PART CAPI R1 \$</b>		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-14 264,81900	-1 196 247,07
Solde net des Souscriptions / Rachats	-14 264,81900	-1 196 247,07
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	150,00000	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
<b>C1 PART CAPI R</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	434,48
Montant des commissions de souscription perçues	434,48
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	434,48
Montant des commissions de souscription r�troced�es	434,48
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C2 PART CAPI I</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	1 391,47
Montant des commissions de souscription perçues	1 391,47
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	1 391,47
Montant des commissions de souscription r�troced�es	1 391,47
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
<b>II PART CAPI II \$</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	<b>En montant</b>
R1 PART CAPI R1 \$	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	<b>31/12/2019</b>
FR0011101088 C1 PART CAPI R	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	2,00
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	310 989,93
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,04
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	6 960,91
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>31/12/2019</b>
FR0011109081 C2 PART CAPI I	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,00
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	113 746,03
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,01
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	984,75
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>31/12/2019</b>
FR0013253515 II PART CAPI II \$	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	1,00
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	2 160,87
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>31/12/2019</b>
FR0013253523 R1 PART CAPI R1 \$	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	2,00
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	3 766,65
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	1,15
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	2 157,48
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Changes à terme	233 548,38
<b>Total des créances</b>		<b>233 548,38</b>
Dettes	Changes à terme	235 265,13
Dettes	Frais de gestion	43 531,95
<b>Total des dettes</b>		<b>278 797,08</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-45 248,70</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>23 096 129,26</b>	<b>96,25</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	21 273 068,41	88,65
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	1 823 060,85	7,60
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-43 531,95</b>	<b>-0,18</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>942 088,67</b>	<b>3,93</b>
DISPONIBILITES	943 805,42	3,94
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	-1 716,75	-0,01
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>23 994 685,98</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>			<b>21 273 068,41</b>	<b>88,66</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>			<b>21 273 068,41</b>	<b>88,66</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>			<b>21 273 068,41</b>	<b>88,66</b>
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>1 637 065,00</b>	<b>6,82</b>
BE0003797140 GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	7 750	728 190,00	3,03
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	12 500	908 875,00	3,79
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>831 910,39</b>	<b>3,47</b>
CH0012138530 CREDIT SUISSE GROUP	CHF	69 000	831 910,39	3,47
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>2 245 315,00</b>	<b>9,36</b>
DE0006047004 HEIDELBERGCEMENT ORD.	EUR	11 500	747 040,00	3,11
DE0008232125 DEUTSCHE LUFTHANSA NOM.	EUR	40 000	656 400,00	2,74
DE000BASF111 BASF NOM.	EUR	12 500	841 875,00	3,51
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>341 250,00</b>	<b>1,42</b>
ES0127797019 EDP RENOVAVEIS	EUR	32 500	341 250,00	1,42
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>12 139 082,94</b>	<b>50,59</b>
FR0000035081 ICADE	EUR	7 500	727 875,00	3,03
FR0000039299 BOLLORE	EUR	203 846	792 960,94	3,30
FR0000051732 ATOS	EUR	11 500	854 680,00	3,56
FR0000120271 TOTAL	EUR	20 000	984 000,00	4,10
FR0000120578 SANOFI	EUR	11 000	985 820,00	4,12
FR0000121329 THALES	EUR	9 000	832 680,00	3,47
FR0000121725 DASSAULT AVIATION	EUR	575	672 750,00	2,80
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	23 000	839 500,00	3,50
FR0000130452 EIFFAGE	EUR	9 000	918 000,00	3,83
FR0000130650 DASSAULT SYSTEMES	EUR	5 200	762 060,00	3,18
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	17 900	945 657,00	3,94
FR0010040865 GECINA NOM.	EUR	6 000	957 600,00	3,99
FR0011726835 GAZTRANSPORT TECHNIGAZ	EUR	7 500	640 500,00	2,67
FR0013227113 SOITEC REGROUPEMENT	EUR	5 000	468 500,00	1,95
FR0013447729 VERALLIA	EUR	25 000	756 500,00	3,15



Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>2 261 870,00</b>	<b>9,43</b>
IT0003856405 LEONARDO	EUR	65 000	679 250,00	2,83
IT0004998065 ANIMA HOLDING	EUR	160 000	736 320,00	3,07
IT0005239360 UNICREDIT REGR.	EUR	65 000	846 300,00	3,53
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>547 470,00</b>	<b>2,28</b>
LU1598757687 ARCELORMITTAL	EUR	35 000	547 470,00	2,28
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>496 305,08</b>	<b>2,07</b>
NO0005052605 NORSK HYDRO	NOK	150 000	496 305,08	2,07
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>772 800,00</b>	<b>3,22</b>
PTEDP0AM0009 EDP ENERGIAS PORTUGAL	EUR	200 000	772 800,00	3,22
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>			<b>1 823 060,85</b>	<b>7,60</b>
<b>TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>			<b>1 323 333,93</b>	<b>5,52</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 323 333,93</b>	<b>5,52</b>
FR0010455808 CM-CIC PEA SECURITE FCP 3DEC	EUR	123,194	1 323 333,93	5,52
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>			<b>499 726,92</b>	<b>2,08</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>499 726,92</b>	<b>2,08</b>
FR0011201888 DOM OPPORTUNITES 1-3 FCP	EUR	462	499 726,92	2,08

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVEISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVEISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part R1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVEISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		USD

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		USD

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*